

# facture d'électricité

## tarif bleu

### Dépannage 24h/24 - 7j/7

élec : 04 50 58 01 44  
gaz : 0810 810 650  
Coût d'un appel local

**Votre contact** mail : [clientele@rges.fr](mailto:clientele@rges.fr)  
Accueil clientèle - 04 50 58 01 44  
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h45  
le jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h45

**Votre référence à rappeler : XXX XXX**

M XXXX XXXXXX  
XXXXXXXXXXXX  
XXXXXXXXXXXX  
XXXXXXXXXXXX  
74700 SALLANCHES

1. Type d'offre
2. Coordonnées pour les pannes réseaux
3. Coordonnées pour la gestion
4. Référence de votre point de livraison

### contrat n° XXXXX

client titulaire **M XXXXXXXXXXXXX**  
espace de livraison  
**XXXXXXXX**  
**XXXXXXXXXXXX**  
**XXXXXXXXXX**  
**SALLANCHES**  
offre **tarif bleu**  
service **base**  
puissance souscrite **9 kVA**  
réglage de la protection **45 A**  
type de compteur **électronique**

5. Adresse d'envoi de la facture
6. Numéro de contrat
7. Titulaire et éventuel cotitulaire du contrat
8. Adresse du point de livraison
9. Offre, version tarifaire, puissance souscrite
14. Historique des consommations

### historique de consommation

Les valeurs estimées sont présentées en italique.

kWh	sept 20	janv 21	mai 21	sept 21
base	54	294	360	308

### facture n° XXXXX du JJ/MM/AAAA

électricité du 03/05/2021 au 25/08/2021 : 308 kWh  
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	72,33 €
TVA	11,03 €
autres taxes	18,06 €

**total TTC 101,42 €**

**Merci de votre règlement avant le 30/09/2021**

Date approximative du prochain relevé..... 08/01/2022

10. Numéro et date de la facture
11. Montant HT, TVA, cumul autres taxes de l'énergie (départementale, communale, CSPE, CTA)
12. Date de prélèvement ou de limite de paiement
13. Prochaines échéances prévisionnelles de facturation et de relèvement
15. Rappel des possibilités de règlement
16. Coupon détachable si paiement par chèque bancaire

## vos règlement

### Pour le règlement de vos factures, nous vous proposons plusieurs moyens de paiement :

- prélèvement automatique : souscription auprès de notre accueil, au 04 50 58 01 44, ou par mail [clientele@rges.fr](mailto:clientele@rges.fr)
- carte bancaire ou espèces à notre accueil au 196, avenue Albert Gruffat à Sallanches
- chèque bancaire à l'ordre de Régie Gaz Electricité Sallanches en joignant votre talon de paiement
- virement sur le compte FR76 1007 1740 0000 0020 0046 136
- par Internet sur le site <https://monagence-rges.multield.net>
- mensualisation : souscription auprès de notre accueil, au 04 50 58 01 44, ou par mail [clientele@rges.fr](mailto:clientele@rges.fr)

## vos talon de paiement



XXXXX

Nom du client : M XXXX XXXXX  
Adresse de livraison : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX 74700 SALLANCHES  
Référence du compte client : XXXXX  
Référence de la facture : XXXXX  
Montant à payer : 101,42 €

part fixe					€ / an	montant en €
prime fixe du 6 mai 2021 au 6 septembre 2021 (puissance souscrite de 9 kVA - 4,04 mois)					120,24	40,48
part variable					€ / kWh	montant en €
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)		
du 03/05/2021 au 25/08/2021						
base					0,1034	31,85
	6 744	7 052	1	308		
total HT						72,33
taxes et contributions			assiette	taux	montant en €	
taxe départementale			308	0,00319 € / kWh	0,98	
taxe communale			308	0,00638 € / kWh	1,97	
cspe			308	0,0225 € / kWh	6,93	
cta du 06/05/2021 au 31/07/2021			22,49	27,04 %	6,08	
cta du 01/08/2021 au 06/09/2021			9,57	21,93 %	2,10	
tva réduite			48,66	5,50 %	2,68	
tva			41,73	20,00 %	8,35	
total TTC						101,42

## communication

22

- **part acheminement HT: 43,89 €**
- **tle (taxe communale, départementale)** : s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de ces taxes est reversé aux collectivités locales qui les ont instituées.
- **cta (contribution tarifaire d'acheminement)** : s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.
- **tva** : payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la tcf, la cspe et la cta.

Votre facture fait l'objet d'un tarif réglementé.

L'ensemble des tarifs proposés est disponible à notre accueil clientèle.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics [www.energie-info.fr](http://www.energie-info.fr) ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Le service Consommateurs est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site [www.energie-mediateur.fr](http://www.energie-mediateur.fr) ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

- **cspe** : s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux services des douanes.

17. Part fixe "abonnement" de la facture

18. Détail de la facturation de la part variable (proportionnelle à la consommation par classe temporelle)

19. Index de relève et n° de compteur

20. Consommations (différence entre les index)

21. Détail des taxes et contributions obligatoires facturées sur décision des pouvoirs publics

22. Communication générale